

# Programme d'appui à la planification communale (PAPCO) :

## Contexte général :

Ce programme s'inscrit dans le cadre des grandes orientations des pouvoirs public (volonté politique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en date du 18 mai 2005) en matière de développement socio-économique, et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion social, cette volonté s'est traduite d'abord par le lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), et les orientations du Gouvernement pour la mise en place d'une bonne gouvernance territoriale des projets de développement locales.

Le programme d'Appui à la Planification Communal (PAPCO), a pour objectif global :

- Contribuer à la mise en œuvre d'un processus d'animation du territoire, piloté par les collectivités locales.

Les objectifs spécifiques du programme sont :

1. Appuyer le Plan National pour le Renforcement de la Décentralisation ;
2. Renforcer les capacités des collectivités locales pour les aider à mieux exercer leurs responsabilités ;
3. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des Plans Communaux de Développement ;

Dans la province d'Azilal et pour atteindre ces objectifs, la mise en œuvre du programme s'est articulé autour des axes suivants :

Axe 1 : Appui à la Planification Communale (réalisation des Diagnostics Territoriaux Participatifs et élaboration des plans communaux de développement).

Axe 2 : Formation (Renforcement des Capacités) des Acteurs Locaux pour pouvoir s'impliquer d'une manière active dans la mise en œuvre du programme;

Axe 3 : Appui L'appui à la gestion et à la réalisation de projets de développement

Pour atteindre les objectifs sus-cités, l'Agence de Développement Social, a créé un Fond de Développement Local (FDL) de la province d'Azilal, en partenariat avec la Direction Générale des collectivités Locales (DGCL) et le CPDH d'Azilal.

## I- Le Fond de Développement Local d'Azilal

Le 04 Septembre 2008 : une convention de partenariat a été signée entre l'ADS, la Direction Générale des collectivités Locales (DGCL) et le CPDH d'Azilal. Le coût global de cet FDL et les contributions de chaque partenaire sont résumées dans le tableau suivant :

L'Année Budgétaire	2008	2009	2010	Total
<b>DGCL</b>	2 040 000.00	2 040 000.00	2 040 000.00	6 120 000.00
<b>CPDH</b>	5 640 000.00	5 640 000.00	5 640 000.00	16 920 000.00
<b>ADS</b>	2 040 000.00	2 040 000.00	2 040 000.00	6 120 000.00
<b>Total</b>	9 720 000.00	9 720 000.00	9 720 000.00	<b>29 160 000.00</b>

## **II- La Mise en œuvre du programme :**

### **A- Phase Préparatoire :**

Cette phase a été marquée par :

- Mobilisation des partenaires (implication du CPDH).
- Signature de la convention spécifique.
- Recrutement des équipes de terrains : un agent de développement provincial et dix sept agents de développement local.
- Formation et intégration des ADLs/ADP.
- Recrutement d'un BET pour la réalisation des DTPs.
- Organisation d'un atelier de lancement du programme au niveau de la province.

### **B- Axe Planification :**

Au niveau de cet axe on peut déterminer trois phases essentielles (Diagnostic, restitution, planification), au long de ce processus l'équipe du siège de la coordination et l'équipe du programme n'ont épargné aucun effort pour la réussite de ce programme, à cet effet, au bout de 24 mois, 44 Diagnostic ont réalisés, 44 atelier de restitution effectués et 44 PCD validés.

#### **a- Phase Diagnostic :**

Cette phase a été marquée par :

- La sensibilisation des acteurs autour du programme.
- L'adhésion des communes et des autres acteurs au programme.
- La création d'une dynamique au niveau des territoires communaux.
- La réalisation d'une base de données sectorielle générale sur les communes.
- La détermination d'une vision globale sur le territoire des communes et de la province.
- L'identification d'une vision stratégique partagée pour le développement des communes.

#### **b- Phase de restitution :**

Cette phase a été marquée par :

- Le Partage des résultats du DTP avec l'ensemble des acteurs et le complétement des données des DTPs.

- La Mobilisation et l'implication des acteurs (services extérieurs) dans le Processus.
- La validation des orientations stratégiques de la commune et la création d'une plateforme pour l'étape de planification.

**c- Phase de la planification :**

Cette phase a été marquée par :

- Le Partage de la vision stratégique pour le développement des communes.
- Le Renforcement de la dynamique créée.
- La Maitrise des enjeux de développement des communes.
- La Création d'un cadre du travail entre les membres des comités thématiques.
- la Participation active des acteurs locaux principaux (élus et cadre communaux, représentants des services extérieurs, associatifs...).

<b>Modules</b>	<b>Unités</b>
la Participation active des acteurs locaux principaux (élus et cadre communaux, Développement territorial)	<b>U1</b> : Planification territoriale et Gestion axée sur les résultats
	<b>U2</b> : Mise en œuvre des Plans Communaux de Développement (PCD)
	<b>U3</b> : Intercommunalité
	<b>U4</b> : Mobilisation des fonds/ Processus de construction de partenariat
<b>Cadre législatif et institutionnel</b>	<b>U1</b> : Charte communale et loi sur la régionalisation
<b>Techniques de communication et d'animation territoriale</b>	<b>U1</b> : Processus, Composantes de la communication/ Communication interpersonnelle
	<b>U2</b> : Conduite de réunions, négociation, coordination et prise de décision
	<b>U3</b> : Animation du territoire

**C- Axe formation :**

A ce niveau l'ADS a prévu la mise en place d'une formation-action basée sur le principe d'apprentissage dans l'action. Cette formation qui profite aux acteurs locaux au niveau provincial vise l'encadrement, l'assistance et le développement des compétences professionnelles et techniques. A l'issue de la formation, les acteurs locaux devront participer de manière active au développement de leur territoire.

Après l'identification des besoins en formation des acteurs au niveau de la province d'Azilal, l'élaboration du plan de formation et l'identification d'un BET et d'un prestataire pour la prise en charge des bénéficiaires, la coordination régionale de l'ADS à Beni Mellal a entamé la réalisation de sessions de formation juste avant chaque phase du processus (DTP, Planification, Mise en œuvre des PCD, ...) dans le but de favoriser l'implication des acteurs dans le processus ; ledit plan de formation contient les modules suivants :

Les bénéficiaires de ces formations comptent un effectif de 392 personnes sur une durée de 164 jour, ces bénéficiaires représentent les différents acteurs locaux des communes de la province d'Azilal, chaque groupe de bénéficiaires pour chaque commune est constitué des élus, de cadres communaux, des représentants des services extérieurs et des acteurs de la société civile ainsi que des autorités locales et des représentants des chambres professionnelles.

#### **D- Les réalisations**

Depuis le démarrage de la mise en œuvre du programme, les activités suivantes ont été réalisées :

- Organisation d'un atelier provincial de lancement du programme.
- Recrutement, formation et équipement de 17 agents de développement local et un agent de développement provincial.
- Organisation de 44 ateliers de lancement communal.
- Réalisation de 44 Diagnostics Territoriaux Participatifs (42 communes rurales et 02 municipalités).
- Rédaction de 44 rapports de DTPs.
- Organisation de 44 ateliers de restitutions pour valider les rapports de DTPs avec les acteurs locaux.
- Elaboration de 44 plans communaux de développement (PCD).
- Appui technique à plus de 100 projets de développement.
- Réalisation de plus de 86 sessions de formations au profit des acteurs de la province d'Azilal (Elus, cadres associatifs, cadres des services extérieurs, autorités locales, ...) sous les thèmes suivants :
  - L'approche Territoriale,
  - La planification Territoriale et la Gestion Axée sur les Résultats,
  - L'intercommunalité.
  - La mise en œuvre des Plans Communaux de Développement (PCD),
  - La mobilisation des fonds/ Processus de construction de partenariat.
  - La charte communale et loi sur la régionalisation.
  - Le processus, Composantes de la communication/ Communication interpersonnelle.
  - La conduite de réunions, négociation, coordination et prise de décision.
  - L'animation du territoire.